Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCÈS DE PIERRE GRABER, CONSEILLER D'ETAT DE 1962 À 1970

Les condoléances du Conseil d'Etat vaudois

Le Conseil d'Etat a appris avec tristesse le décès de Pierre Graber, qui, avant d'être conseiller fédéral, fut membre du Gouvernement vaudois. Il présente ses condoléances à sa famille et à ses proches.

Outre ses mandats dans les corps législatifs et exécutifs de la Commune de Lausanne et de la Confédération, Pierre Graber a également servi le Canton de Vaud, comme député socialiste au Grand Conseil de 1937 à 1946, puis comme conseiller d'Etat, chef du Département des finances, du 12 mars 1962 au 31 janvier 1970, date à laquelle il prit ses fonctions à la tête du Département fédéral des affaires étrangères. Pierre Graber fut président du Conseil d'Etat en 1968.

Le Conseil d'Etat sera représenté aux obsèques de M. Graber par MM. Jean-Claude Mermoud, président du Conseil d'Etat, Pierre Chiffelle, chef du Département des institutions et des relations extérieures et Vincent Grandjean, chancelier d'Etat.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 juillet 2003

Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, 021 316 40 42